

COMPAGNIE DES ZONZONS

**23 Quai de Bondy
69005 LYON**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Alain NEOLIER

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
53 rue VAUBAN

69006 LYON

☎ 04.72.75.49.00

COMPAGNIE DES ZONZONS

**23, Quai de Bondy
69005 LYON**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Compagnie des ZONZONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier.

Fait à LYON, le 30 juin 2009
Le Commissaire aux Comptes,

Alain NEOLIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping arch over a horizontal line, followed by a short horizontal stroke.

ANNEXE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

COMPAGNIE DES ZONZONS

Siège social : 23, Quai de Bondy 69005 Lyon

Forme juridique	Association Loi 1901
SIRET	400 010 849 00083
APE	9001Z

BILAN ACTIF

Rubrique	Brut	Amortissements	2008	2007
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				321
Frais recherche et développement	1 290	1 290		
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain				
Constructions			23 671	34 586
Installations techniques, matériel, outillage	64 891	41 220	5 550	1 021
Autres immobilisations corporelles	15 155	9 605		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	81 336	52 115	29 221	35 929
STOCKS ET EN COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				3 035
En-cours de production de services				421
Produits Intermédiaires et finis	2 443	477	1 966	
Marchandises	7 304		7 304	
Avances et acomptes versés sur commande				1 443
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	25 518		25 518	22 442
Autres créances	24 471		24 471	16 227
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	628		628	18 899
Disponibilités	17 537		17 537	10 092
COMPTES DE REGULARISATIONS				
Charges constatées d'avance	472		472	7 686
ACTIF CIRCULANT	78 373	477	77 896	80 245
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	159 709	52 592	107 117	116 173

BILAN PASSIF

<i>Rubrique</i>	2008	2007
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves	(467)	(25 031)
Report à nouveau	221	24 564
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		
Fonds associatif avec droit de reprise :		
- Apports		
- Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	18 805	26 538
Provisions réglementées		
FONDS ASSOCIATIFS	18 559	26 071
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 117	10 036
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 037	9 435
Dettes fiscales et sociales	57 604	59 857
DETTES DIVERS		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	800	10 774
DETTES	88 558	90 102
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	107 117	116 173

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Dossier : COMPAGNIE DES ZONZONS 2

COMPAGNIE DES ZONZONS

Edition du : 01/01/2008 au 31/12/2008

Avec brouillard Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	13 905	4 514	Ventes de marchandises	19 091	4 416
Variation de stock (marchandises)	4 968	3 906	Production vendue (biens et services)	213 444	191 079
Achats d'approvisionnement			Production stockée	9 747	4 968
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	287 696	90 023	Subventions d'exploitation	384 887	222 074
Impôts, taxes et versements assimilés	6 621	4 350	Autres produits	1 035	
Rémunération du personnel	221 539	206 840	Produits financiers	756	208
Charges sociales	83 552	75 529			
Dotations aux amortissements	12 916	9 066			
Dotations aux provisions		578			
Autres charges		4 346			
Charges financières	369	202			
TOTAL (I)	631 566	399 354	TOTAL (I)	628 959	422 745
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	5 532	2 099	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	8 518	3 525
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)	158	153			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	637 256	401 606	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	637 477	426 270
BENEFICE OU PERTE	221	24 564			
TOTAL GENERAL	637 477	426 170	TOTAL GENERAL	637 477	426 270

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Depuis le 1^{er} janvier 2000 il est fait application du Plan Comptable des Associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Conformément aux Recommandations de la Profession, les immobilisations dites « spécifiques » sont comptabilisées sous la rubrique « installations techniques, matériel, outillage », notamment le castelet produit par l'entreprise au cours de l'exercice 2000 pour un montant de 9 125 euros, ainsi que les praticables et castelets ambulants produits au cours de l'exercice 2004 pour une valeur totale de 4 103 euros.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue, à savoir :

Immobilisations corporelles

Matériel scénique, son et lumière	2 à 5 ans
Installations et agencements scéniques	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

IMMOBILISATIONS

<i>Rubrique</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquis., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATION INCORPORELLES	1 290		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions installations générales, agencements, aménagements	64 894		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			6 208
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 945		
Emballages récupérables divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 129		6 208
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	75 129		6 208

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMO INCORPORELLES			1 290	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions installations générales, agencements, aménagements			64 894	
Instal ; techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			15 153	
Emballages récupérables divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			81 337	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			81 337	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
FRAIS D'ETABLIS, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMO INCORPORELLES	969	321		1 290
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions installations générales, agencements, aménagements	30 308	10 915		41 223
Instal ; techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport	7 924	1 682		9 606
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 201	12 918		52 119
TOTAL GENERAL	39 201	12 918		52 119

<i>Rubriques</i>	<i>Linéaires</i>	<i>Dégressifs</i>	<i>Exceptionnels</i>
FRAIS D'ETABLIS, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMO INCORPORELLES	321		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions installations générales, agencements, aménagements	10 915		
Instal ; techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport	1 682		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 918		
TOTAL GENERAL	12 918		

PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Provisions sur stock et en cours Provisions sur comptes clients	1 512		1 035	477
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 512		1 035	477
TOTAL GENERAL	1 512		1 035	477

CREANCES ET DETTES

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'1 an</i>
Clients et comptes rattachés	25 518	25 518	
Débiteurs divers	24 471	24 471	
Charges constatées d'avance			
Charges à rattacher à l'exercice			
TOTAL GENERAL	49 989	49 989	

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>Plus d'1 an</i>
Emprunts et dettes financières divers	11 117	11 117	
Fournisseurs et comptes rattachés	19 037	19 037	
Personnel et comptes rattachés	42 605	42 605	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	14 999	14 999	
Autres dettes			
TOTAL GENERAL	87 758	87 758	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

<i>Etat des charges à payer</i>	<i>Montant brut</i>
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408000 Fournisseurs, factures non parvenues	8 341
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Personnel, congés payés dus	3 866
438600 AFDAS formation due	4 075
438601 Taxe d'apprentissage à payer	1 122
438610 Charges sur congés payés	2 540
448600 Etats, impôts à payer	
TOTAL GENERAL	19 944

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS OU DE PERSONNEL

Selon la convention en vigueur au 31/12/2006, le coût correspondant à la mise à disposition gratuite des biens mobiliers ou immobiliers a été évalué par la Ville de Lyon de la façon suivante :

- Valeur locative annuelle des locaux	22 035,78 €
- Coût de la maintenance et valeur des fluides	13 735,41 €
- Valeur annuelle du matériel	196 156 €

Depuis le 31 octobre 2004, il n'y a plus de personnel de la Ville mis à disposition de l'Association.

Alain NEOLIER

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
53 rue VAUBAN

69006 LYON

☎ 04.72.75.49.00

COMPAGNIE DES ZONZONS

**23, Quai de Bondy
69005 LYON**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, votre Président ne m'a donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à LYON, le 30 juin 2009

Le Commissaire aux Comptes,

Alain NEOLIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping arch over a horizontal line, followed by a short vertical stroke.